



## Le mot du Maire

En ce début d'année 2024, nous faisons une rétrospective des réalisations de l'année passée et nous nous projetons vers les travaux à venir. À Bon Repos sur Blavet les projets 2023 sont toujours sur les rails avec effectivement des révisions mais il en va de la gestion à long terme pour notre commune.

Encore en 2023 l'enthousiasme de notre tissu associatif a su faire de ces douze mois passés une année riche en événements culturels, mémoriels... réunissant toutes les générations, dans une ambiance conviviale. La vitalité de nos entreprises et l'engagement de nous tous, contribuent à construire ensemble à Bon Repos sur Blavet un avenir florissant tout en restant prudent et malgré les tumultes de l'actualité dans le monde.

En cette nouvelle année, je tiens à saluer l'engagement des élus qui m'entourent et profite de cet édito pour les en remercier chaleureusement pour le travail que chacun réalise dans leur domaine de compétence, recherche de solution énergétique, recherche de subventions et de solutions. Tous ont à cœur, comme moi, de maintenir une qualité de vie exemplaire à Bon Repos sur Blavet.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) poursuit ses actions en faveur de la continuité du lien social. Il reste également attentif à la précarité, à l'isolement des plus fragiles et au maintien de nos aînés à leur domicile. Aujourd'hui le logement sous toutes ses formes est une véritable problématique et je reste persuadé que le travail réalisé au sein de la Communauté de communes autour de la question du logement, d'habitat, de service public portera ses fruits en donnant de l'attractivité à notre territoire.

En cette fin d'année, la tempête Ciaran s'est invitée avec fracas et sans ménagement dans nos quotidiens. Les dégâts sur les réseaux collectifs ont été considérables : arbres, lignes électriques, lignes télécoms. Les perturbations, chez les professionnels et les particuliers, ont été nombreuses et parfois difficiles à supporter : coupures électriques, pannes de réseaux. Les stigmates de cet événement climatique sont toujours visibles pour partie.

Individuellement, collectivement, nous mettrons un peu de temps pour tout remettre en ordre. La mairie a été beaucoup sollicitée dans les jours qui ont suivi la tempête : c'est son rôle. Les uns et les autres se sont tournés naturellement vers la mairie : c'est un bon réflexe. Les élus et les services ont été fortement mis à contribution. C'est dans les moments difficiles, les tempêtes, que se révèlent souvent les personnalités des individus. Pour l'immense majorité, les Blavetiens et Blavetiennes ont fait preuve d'une solidarité exemplaire. Outre leur résilience, la plupart d'entre nous se sont proposés pour aider, réparer, soutenir. Merci aux agriculteurs, toujours prêts à aider, aux agents communaux, administratifs ou services techniques, très volontaires et très mobilisés en cette période.

Dans ce bulletin, beaucoup de sujets de la vie quotidienne sont abordés et montrent la vitalité de notre commune. Ce début d'année s'inscrit aussi dans un contexte international très tendu. À l'échelle de notre commune, restons unis, gardons confiance en l'avenir et mobilisons-nous sur ce qui dépend de nous. Nous ne devons pas baisser les bras et aller de l'avant.

Raoul Riou, Maire de Bon Repos sur Blavet.



## Sommaire

Élections européennes .....	3
État civil .....	4
Vie communale .....	4
Informations et rappels .....	6
Urbanisme .....	8
Bibliothèques municipale .....	9
Du côté de Perret .....	10
Affaires sociales .....	11
rénovations de l'habitat .....	11
La CCKB .....	11
Les associations .....	15
Calendrier des manifestations .....	19

Responsable de publication :  
**Raoul Riou, Maire**

Mise en page et impression :  
**le Fur imprimerie - Carhaix**

Siège social :  
**Mairie de Bon Repos sur Blavet**

ISSN :  
**2724-8283**





# Les élections européennes

**Dimanche 9 juin 2024**

**Date limite d'inscription  
sur les listes électorales :**

**vendredi 3 mai 2024**  
(1<sup>er</sup> mai en ligne)

Le Parlement européen adopte des lois qui concernent tout le monde : les grands pays comme les petites collectivités, les entreprises puissantes comme les jeunes pousses, au niveau mondial comme au niveau local.

La législation de l'Union européenne répond à la plupart des priorités de la population : environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs, économie, état de droit et bien d'autres domaines encore. Aujourd'hui, chaque sujet important à l'échelon national a également un angle européen.

## Conditions du vote

Tout.e citoyen.ne âgé.e d'au moins 18 ans et inscrit.e sur les listes électorales peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de votre mairie (ou mercredi 1<sup>er</sup> mai si vous vous inscrivez en ligne).

En France le vote par correspondance ou en ligne n'est pas prévu pour les élections européennes.

## Jeunes de 18 ans

Les jeunes qui se sont inscrits en mairie à l'occasion du recensement citoyen sont inscrits d'office sur la liste électorale.

## Citoyens européens

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez voter en France lors des élections européennes du 9 juin 2024, et lors des élections municipales. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises.

## Vote par procuration

Le vote par procuration est possible si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas vous rendre dans votre

bureau de vote le 9 juin 2024. Depuis 2020, il n'est plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il vous est impossible de vous rendre sur place.

Désormais, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre. Vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote. Attention, l'électeur devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

Il existe deux façons d'établir une demande de procuration :

- en faisant une demande en ligne sur le site : [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr). Vous devez ensuite faire valider votre procuration en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité ;
- en faisant valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le [formulaire CERFA n°14952\\*03 de demande de vote par procuration](#) sur [service-public.fr](https://service-public.fr), soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

## Répartition des eurodéputés sur le territoire national

81 députés européens seront élus au suffrage universel direct à un tour en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement pour les 27 pays (États membres).

En 2003, la loi avait créé 8 circonscriptions sur le territoire français. Cette loi a été abolie en 2018, du fait notamment du redécoupage des régions. Avec le retour à la circonscription nationale unique, lors des élections du 9 juin, comme pour les élections européennes de 2019, tous les Français voteront pour les mêmes listes de candidats.

Toutes les listes qui auront recueilli plus de 5 % des suffrages pourront bénéficier de sièges au Parlement, attribués de façon proportionnelle au nombre de voix.

## Groupes politiques européens

Au Parlement, les élus français d'un même parti politique se mêlent aux élus de même sensibilité issus d'autres États membres, pour former des groupes politiques transnationaux. Pour la législature 2019-2024, le Parlement compte sept groupes politiques. Mais ce nombre n'est pas fixe. Après les élections de juin, les parlementaires pourront former autant de groupes qu'ils le souhaitent, à condition qu'ils comptent 23 membres minimum d'au moins 7 nationalités différentes.

## Cumul de mandats

Certaines fonctions ne sont pas compatibles avec l'exercice du mandat de député européen. Un eurodéputé ne peut pas, par exemple, exercer une activité de conseil ou de lobbying. Il ne peut pas non plus cumuler son mandat avec une fonction exécutive locale (maire, président de conseil régional...), mais peut conserver un mandat de conseiller municipal, départemental ou régional.

### Pour en savoir plus

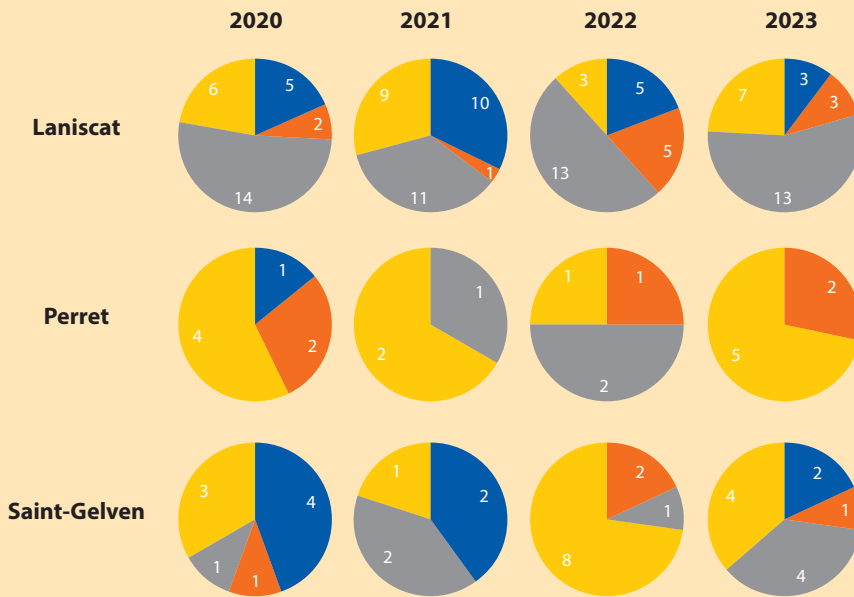
<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

<https://www.touteurope.eu/>

<https://www.publicsenat.fr/actualites/institutions/elections-europeennes-tout-savoir-sur-les-deputes-europeens>

# L'état civil en 2023

● Naissances (hors commune)   ● Mariages   ● Décès   ● Transcription de décès (décès hors commune d'habitants)



Notre commune comme le reste de la Bretagne et du territoire français connaît un solde naturel négatif.

Le nombre relativement élevé de décès à Laniscat résulte lui de la présence de l'Ehpad.

## Voirie

La voirie en zone rurale est essentielle à la vie des habitants. En effet, une bonne infrastructure routière facilite les déplacements, favorise l'accès aux services de base tels que les écoles, les commerces...

Dans les zones rurales, les routes jouent un rôle crucial dans le développement économique. Elles permettent aux agriculteurs de transporter leurs récoltes, aux entreprises d'acheminer leurs produits, aux touristes de découvrir de nouveaux territoires. Une voirie de qualité est donc un vecteur de croissance et de dynamisme pour notre territoire.

De plus, des routes bien entretenues et sécurisées contribuent à la sécurité des habitants. En cas d'urgence, il est primordial que les services de secours puissent accéder rapidement aux zones les plus isolées. Une bonne voirie permet également de limiter les accidents de la route et de garantir un meilleur confort de circulation pour tous.

En somme, l'importance de la voirie en zone rurale ne peut être minimisée. Investir dans l'amélioration et l'entretien des routes est crucial pour assurer le bien-être et la sécurité des habitants.

En 2023, deux routes ont été refaites :

À St-Gelven, 500m pour la route de Kermoël.



À Laniscat, 575 m pour une route à Rosquefen.

Par ailleurs 18 tonnes de point à temps automatique et 4 tonnes d'enrobé à froid permettent de réparer les zones dégradées, les nids de poules et ainsi prolonger « la vie » des routes de quelques années avant une réfection complète.

Ainsi pour permettre à nos routes de « durer » nous assurons chaque année un passage avec la balayeuse municipale mais il convient à chacun de faire en sorte que les routes soient régulièrement nettoyées lorsque les gros travaux amenant boue/pierre se terminent. Cet effort conjugué de tous nous permettra de profiter pleinement de nos belles voies communales.

# Travaux réalisés dans les bâtiments communaux

Concernant les bâtiments communaux, les axes de travail sont multiples :

- La mise aux normes,
- L'entretien,
- L'adaptation aux besoins, ceux-ci évoluant en fonction de l'utilisation du bâtiment,
- La recherche d'économie d'énergie. Sur ce sujet, nous sommes accompagnés par l'ALECOB (Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne) ce qui nous permet de bénéficier d'une expertise neutre, de compétences multiples et d'une méthodologie de priorisation.

Notre objectif est de faire des économies d'énergie pour des raisons à la fois environnementales et économiques. Face à l'augmentation soudaine du coût de toutes les énergies, en 2023, nous avons cherché des solutions limitant la répercussion de ces hausses sur le budget de la commune. À titre d'exemple, le coût de l'électricité (tarif jaune + de 36 kVA), est passé de 0,18 € / kWh en 2022 à 0,63 € / kWh en 2023 (3,5 fois plus) car nous ne sommes malheureusement pas soumis au tarif réglementé.

Le début de notre démarche a consisté à faire une analyse des consommations des bâtiments communaux pour identifier ceux qui seraient les plus énergivores, en lien avec leur durée d'utilisation. Nous avons ensuite engagé une réflexion pour chaque bâtiment concerné, en tenant également compte des autres besoins de la commune (mise aux normes, agrandissement, changement de fonction), pour réaliser au mieux les travaux d'économie d'énergie.

## **Concernant le multi-commerce de Saint Gelven,**

les factures d'énergies fragilisaient l'activité avant même l'augmentation de celle-ci. Aussi, après un temps d'études et de réflexion, nous avons pris la décision d'engager des travaux de rénovation et de demander pour cela des aides. Nous avons obtenu un subventionnement qui permet de réduire la participation de la commune à moins de 30 % du coût global de la rénovation (220 000 € HT). En parallèle, nous nous sommes rapprochées du

programme « 1000 cafés » qui va très prochainement recruter le gérant du multi-commerce, le former et l'accompagner au quotidien dans son activité. La validation des entreprises vient d'être actée. Les travaux débiteront prochainement et une ouverture du commerce devrait avoir lieu courant d'automne. Les activités du multi-commerce seront : bar, épicerie, restauration rapide, dépôt de pain, relais colis, et de nombreuses animations devraient également être proposées tout au long de l'année. L'étage sera également rénové afin de permettre le logement du gérant.

## **À l'étage, au-dessus de la mairie de Saint Gelven,**

les fenêtres en bois, vétustes, ont été remplacées ; de même, les convecteurs électriques ont été changés. Initialement, cet espace devait être le logement du gérant du multi-commerce mais les normes à respecter pour son changement de destination se sont révélées très contraignantes, imposant des travaux lourds. Aussi, nous débutons une réflexion pour envisager le devenir de ce lieu.

## **À l'école de Laniscat,**

le programmateur de chauffage a été remplacé par un modèle plus performant permettant une baisse de la température nocturne mais également le mercredi et le week-end. Un audit énergétique a ensuite été effectué et permet de disposer d'un diagnostic du bâtiment. Sans surprise, c'est la partie Est (salle de sieste) qui apporte de l'inconfort tant en hiver qu'en été (mauvaise isolation). Une réflexion sur le système de chauffage a été conduite avec l'ALECOB. Elle a permis de mettre en évidence l'intérêt économique et écologique du remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière à bois pellets. Ces éléments font partie intégrante du projet de réaménagement / agrandissement de l'école.

## **La salle des fêtes de Laniscat,**

dont le système de chauffage est énergivore (soufflant électrique), impose une période de chauffe importante avant utilisation, sans toutefois apporter un confort thermique correct. Par ailleurs, le plancher de

cette salle est en mauvais état depuis plusieurs années. Nous engagerons prochainement une étude énergétique sur ce bâtiment. En parallèle, la révision du projet de réaménagement / agrandissement de l'école a fait mûrir une future mutualisation avec le restaurant scolaire afin de réaliser un seul service. Nous souhaiterions rénover ce bâtiment en travaillant notamment sur les aspects phoniques. Un nouvel espace extérieur, à l'emplacement des jeux de boules du haut (en très mauvais état du fait de la chute d'arbres), sera également aménagé pour permettre d'accueillir un chapiteau afin d'augmenter la capacité de la salle.

Tous les systèmes de programmation ont été réglés afin de chauffer les bâtiments exclusivement durant les temps d'utilisation. Pour optimiser cette démarche, l'ALECOB a posé des sondes de température pendant 1 mois dans chaque bâtiment, afin de vérifier le bon fonctionnement de la régulation, de prendre en compte le temps de chauffe ainsi que l'inertie thermique des bâtiments.

## **Concernant l'éclairage public,**

la durée d'éclairage a été diminuée sur l'ensemble de la commune afin de réduire la consommation d'énergie. Néanmoins, la gestion du réglage de l'éclairage public reste complexe, avec une multitude de modèles de programmation qui contrôlent de grands secteurs. Une réflexion est à venir sur ce sujet. Parallèlement, une vingtaine de lampadaires de + de 30 ans vont être remplacés par du LED, projet subventionné à 50 % dans le cadre du Fond Vert.

Enfin, dernièrement, nous avons engagé une **campagne de thermographie pédestre** pour les habitants de la commune inscrit préalablement en mairie. Le but de cette démarche est d'accompagner, à notre niveau, les habitants dans leurs réflexions visant à réaliser des économies d'énergie par une meilleure isolation. Nous avons travaillé en partenariat avec l'ALECOB.

*Sébastien L'HERMITE, Adjoint en charges des bâtiments communaux*

# Les services techniques de la commune

Les services techniques de la collectivité comptent aujourd'hui 4 emplois permanents, un responsable de service et trois agents techniques.

Depuis un an, l'atelier de Saint-Gelven (situé dans les locaux de l'ancienne école) est devenu l'atelier central des services techniques de Bon Repos sur Blavet. Des aménagements y ont été réalisés pour permettre l'accueil d'une grande partie du parc matériel, certains véhicules et engins restant toutefois décentralisés sur Perret et Laniscat. C'est dans cet atelier central que l'équipe se réunit pour organiser les tâches à effectuer quotidiennement sur les trois communes, en tenant compte des éventuelles contraintes (urgences, météo...). Pour des raisons de sécurité, le travail en binôme est généralement privilégié. La maintenance du matériel est réalisée dans cet atelier central, périodiquement.

Les horaires des services techniques varient selon les saisons, les journées du printemps et de l'été sont plus longues et la charge de travail plus

importante...

L'équipe a pour missions l'entretien des espaces verts, l'assainissement (stations d'épuration...), la voirie (fauchage d'accotement, saignées, point à temps...), la maintenance et l'entretien des bâtiments communaux (peinture, électricité, maçonnerie...), l'entretien des cimetières.



Depuis les étés de canicule, l'équipe technique cherche à réduire plus encore la consommation d'eau pour l'arrosage des fleurs et des jardinières mises en place dans les trois bourgs, au printemps. Le choix des annuelles tient donc compte de cette volonté et ce sont majoritairement des plantes

peu gourmandes en eau qui sont sélectionnées. Les massifs de vivaces sont également privilégiés. En parallèle, la plantation de bulbes a débuté cette année et sera poursuivie dans les années à venir.

Afin de favoriser la biodiversité, les tontes sont moins systématiques et les services techniques pratiquent une gestion différenciée des espaces verts publics. Les espaces verts comme ceux qui sont autour du terrain de foot, à Laniscat, et autour de l'étang, à Perret, sont entretenus mais en maintenant des zones naturelles non fauchées, ou avec une fauche tardive en automne. Les différences que vous avez pu constater sur une même zone ne sont donc pas des oublis... Ainsi, les services techniques préservent des réserves ou refuges à insectes et des lieux de nourrissage. Le département pratique le même type de fauche sur les bas-côtés de certaines départementales (en descendant vers Tregnanton par exemple).

## Informations et rappels

Dernièrement, la tempête a occasionné pour l'équipe administrative et technique un travail conséquent, plusieurs jours de suite, dans des conditions difficiles (urgence des situations, météo...).

De nombreux arbres obstruant les routes, ayant cassé les poteaux téléphoniques et/ou électriques ont été évacués, le plus souvent avec l'aide des agriculteurs que nous remercions vivement pour leur réactivité et leur disponibilité.

Les principaux dégâts occasionnés sur les réseaux communs sont le fait de chutes de branches ou d'arbres. Nous rappelons que **l'élagage régulier** des arbres relève de la responsabilité des propriétaires des talus, que cet élagage est une obligation pour garantir une utilisation sécurisée et pérenne des réseaux aériens, téléphonique et internet (cuivre ou fibre optique) et électriques. Seul un effort commun permettra de réduire les incidences d'une prochaine tempête.

La **gestion des déchets** relève de la communauté de communes, la CCKB ;

celle-ci porte la responsabilité des contenants mis en place (achat, dépôt et entretien) et de leur vidange périodique, qu'il s'agisse des ordures ménagères, du verre ou des matières recyclables.

Nous constatons malheureusement de plus en plus de dépôts sauvages autour des contenants, ce qui impose que la collectivité consacre du temps, celui des agents de l'équipe technique, au nettoyage de ces incivilités. Sachant que, sur l'ensemble de la commune, nous disposons de 17 points de collecte, cela représente un nombre d'heures perdues conséquent.

### Nous rappelons les horaires des déchetteries :

Rostrenen : 9h-12h et 13h30-18h tous les jours. Fermé le dimanche.

Saint-Nicolas-du-Pélem : 9h-12h et 14h-17h30 tous les jours. Fermé le lundi et le dimanche.

Dans les **cimetières de Perret et Laniscat**, des points de collecte des déchets ont été mis en place. Trois contenants sont

à disposition : un contenant marron pour les matières compostables (terreau et plants), un contenant jaune pour les pots et plastiques recyclables, un contenant noir pour les autres ordures (mousse et plastiques d'emballage de fleurs, pots en terre cuite). Ces contenants sont strictement réservés aux déchets provenant des cimetières.



**Dans les bourgs**, les espaces verts sont de plus en plus fréquentés par **nos chiens...** L'usage de petits sacs est déjà pratiqué par certains. Son adoption par tous faciliterait l'entretien des pelouses et permettrait que les marcheurs et enfants profitent plus sereinement de ces endroits...



Notre commune est labellisée **Zerophyto** depuis 15 ans. C'est le résultat d'une volonté de préserver les espaces naturels combinée à des efforts pour adopter de nouvelles manières de faire. Ainsi, les espaces verts de la collectivité sont gérés sans produit phytosanitaire et en utilisant des outils de désherbage adaptés (dans l'esprit des anciens outils) ou en pratiquant un désherbage totalement manuel.

**Nous vous rappelons que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'emploi de produits phytosanitaires est aussi devenu interdit chez les particuliers.** Malheureusement, sur l'ensemble de la collectivité, nous constatons encore des

écarts par rapport à cette règle. Nous attirons votre attention sur le fait que le non-respect de cette obligation est passible d'une amende.

Notre territoire est reconnu pour la qualité de son environnement, clé de son développement. Plusieurs classements sont déjà acquis : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), site Natura 2000 pour la protection de la biodiversité, Espaces naturels sensibles des Landes de Liscuis et de Lan Vojo et classement au titre de la loi de 1930 de protection des sites de la vallée du Daoulas et une partie des rives du lac. **Nous souhaitons poursuivre les efforts réalisés et nous inscrire de manière durable dans cette logique de préservation du territoire.**

Nous attirons également votre attention sur la nécessité de **préserver les zones de captage d'eau.** L'utilisation de produits phytosanitaires dans les périmètres de protection des captages

d'eau est susceptible de dégrader la qualité de notre eau potable. De la même manière, le stockage des déchets, y compris des déchets verts, n'est pas autorisé dans ces périmètres de protection. Nous rappelons que le bourg de Saint-Gelven est particulièrement concerné par ces mesures car il est situé dans le périmètre de protection du captage de Nivernian.



## La végétalisation de la cour d'école

Nous souhaitons revégétaliser la cour d'école pour créer des coins d'ombre et limiter la surchauffe dans les classes. L'objectif est également de rendre la cour plus pédagogique et ludique. De plus, nous allons souhaiter gérer l'écoulement des eaux pluviales différemment.

Nous avons travaillé en partenariat avec le lycée CFA de Merdrignac. En septembre, les apprentis de 2<sup>e</sup> année en BTS paysagistes sont venus rencontrer les enfants, les enseignantes, les services techniques et les élus afin de recueillir les envies et les besoins de chacun.

Du 8 au 12 janvier, 12 élèves du CFA étaient en résidence sur la commune.

Constitués en binôme, ils ont élaboré des projets d'aménagement de la cour sud ainsi que de l'espace côté nord. Nous disposons donc de 6 projets d'aménagement proposant des jardins ombragés, ludiques, pédagogiques, odorants et colorés. Il y a de bonnes idées dans tous les projets.

Les enseignantes vont recueillir les avis des enfants. Puis nous allons élaborer un projet et le validerons en commission scolaire. Une fois le projet définitif établi, les travaux devraient commencer au printemps et s'étaler sur l'année, en fonction des saisons. Nous avons déjà acté le principe de l'éco pâturage. Des moutons d'Ouessant vont bientôt arriver dans le terrain derrière l'école.



## Projet de l'école

Durant l'année 2023, nous avons continué à travailler sur le projet de l'école (finalisation des plans, de mandes de subventions, permis de construire, appel d'offres).

L'appel d'offres a mis en évidence une hausse du coût par rapport à l'estimation et les subventions attendues ont été moins importantes qu'espérées. Même si les finances de la commune permettaient de réaliser ce projet, nous avons préféré le revoir afin de ne pas fragiliser les finances communales. Les architectes travaillent à la réalisation de nouveaux plans pour la réalisation d'une salle de sieste, une salle de motricité, l'agrandissement des classes élémentaires et la réfection des sanitaires de maternelle.

Nous avançons sur ce projet afin que les travaux puissent commencer en fin d'année 2024.

Par la suite, nous engagerons une réflexion sur un projet de rénovation du restaurant scolaire et de la salle polyvalente.

# Achat d'un logiciel de gestion des inscriptions à la cantine et à la garderie

Afin de faciliter la gestion des présences au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire, nous avons mis en place un logiciel de gestion des inscriptions. Celui-ci permet de limiter les erreurs de facturation et facilite la transmission des informations. Les parents n'auront plus à remplir les feuilles d'inscription à chaque rentrée et les services administratifs n'auront plus à les saisir. L'achat de ce nouveau logiciel a été subventionné par la CAF.

## Urbanisme : Quelles autorisations avant de commencer les travaux ?

### Permis de construire ou déclaration préalable

Les travaux d'une surface inférieure à 5m<sup>2</sup> sont exemptés de demande de déclaration préalable.

### La demande de permis d'aménager

Elle est à solliciter pour les opérations de lotissement avec voies et espaces communs ou pour des installations ou travaux divers (camping, parc d'attraction, aire de jeux...).

### La demande de permis de démolir

Elle est obligatoire :

- si le conseil municipal l'a instauré (ce qui n'est pas le cas à Bon Repos sur Blavet).
- si la construction est située dans un périmètre de monument historique, un périmètre d'une opération de restauration immobilière ou dans un site inscrit ou classé.

Elle concerne toute démolition partielle ou totale. Cela permet la mise à jour du plan cadastral.

### Le certificat d'urbanisme

Il sera nécessaire pour connaître la constructibilité d'un terrain ou demander s'il est possible de réaliser une opération déterminée..

### Le changement de destination

Le changement de destination consiste à modifier l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment (par exemple : local professionnel en habitation).

Vous pouvez faire une demande de permis de construire si le changement de destination s'accompagne de travaux qui modifient la structure porteuse ou la façade de votre construction.



**Quelles autorisations avant de commencer les travaux ?**

	PERMIS DE CONSTRUIRE	DÉCLARATION PRÉALABLE
<b>Maison individuelle</b>	✓	✓
<b>Extension de maison ou construction d'un garage</b>	✓	?
<b>Fenêtre de toiture (création ou modification)</b>	✓	✓
<b>Panneaux solaires</b>	✓	✓
<b>Percement ou modification d'une ouverture (porte, fenêtre...)</b>	✓	✓
<b>Pose d'un climatiseur</b>	✓	✓
<b>Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse</b>	✓	?
<b>Installation de clôture</b>	✓	✓
<b>Piscine</b>	✓	?
<b>Ravalement de façade (changement de couleur)</b>	✓	✓
<b>Pose d'un abri de jardin de 5 à 20m<sup>2</sup> Plus de 20m<sup>2</sup></b>	✓	?
<b>Serre de jardin, bardage, isolation par l'extérieur, transformation d'un garage en pièce de vie... soumis également à autorisation</b>	✓	?

? Suivant les travaux envisagés, il peut exister des conditions particulières quant à la réalisation de votre projet. Pour une extension de maison, par exemple, les règles ne sont pas les mêmes si votre projet se situe en zone urbaine ou agricole.

### Attention !

La non-déclaration de travaux expose les propriétaires à des poursuites. Si vous avez des travaux réalisés et non déclarés, vous pouvez vous renseigner en mairie pour les régulariser. En effet, en cas de vente, celle-ci ne pourrait se concrétiser sans une régularisation.

### Affichage de l'autorisation d'urbanisme

L'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain est obligatoire.

### Assainissement

Lors des changements de propriété ou de la mutation des bâtiments et habitations,

- Le contrôle des installations d'assainissement individuel est systématiquement requis.  
**Contactez la CCKB : 02 96 29 18 18**

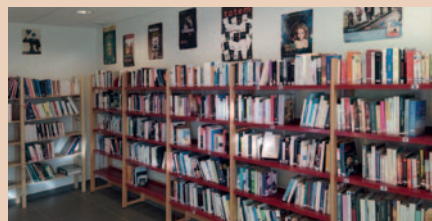
- Le contrôle des installations d'assainissement collectif est très fréquemment requis.  
**Contactez la mairie : 02 96 36 96 00**

# La Bibliothèque Municipale de Laniscat : « Un Trésor Culturel qui demande à être connu »

L'équipe de bénévoles et moi-même sommes très fiers de proposer aux habitants de Bon Repos sur Blavet une bibliothèque d'une grande qualité malgré sa petite taille.

Approvisionnée une fois par mois par la Bibliothèque des Côtes d'Armor, il y a un bon roulement des titres proposés. Elle propose un large éventail de ressources pour tous les âges, des tout-petits aux aînés.

L'année dernière, la bibliothèque a proposé plusieurs animations : Une exposition de livres « pop-up », une rencontre pour les élèves de CP-CE1 et CE2 de l'école Mireille Chrisostome avec l'auteur et illustrateur Yves Cotten, l'Escape Game Chien Pourri et en fin d'année l'écoute du livre Audio Casse-noisette puis la fabrication de petits Casse-Noisette en bois.



En 2024, l'objectif est de proposer des animations dirigées vers les jeunes, de l'Escape Game à la réalité virtuelle en passant par les expositions, ce public peine à trouver sa place à la bibliothèque, nous souhaitons les aider à s'y sentir à l'aise.

Cette année sera aussi marquée par le Contrat Départemental de lecture itinérante qui vise à favoriser la mise en réseau des bibliothèques de la CCKB. L'exposition de photos sur le thème commun « Les chemins de la CCKB » a été installée à la salle du Conseil en Février.

## Un appel à la participation

La bibliothèque municipale ne demande qu'à être connue ! Nous encourageons tous les habitants de Bon Repos sur Blavet à venir découvrir ce lieu exceptionnel, à participer aux activités organisées et à partager leurs idées pour continuer à faire de la bibliothèque un véritable lieu de vie culturelle.

Les horaires d'ouvertures sont les mercredis de 14h à 15h30 et les samedis de 10h30 à 12h00. L'accès et l'emprunt est gratuit et ouvert à tous.



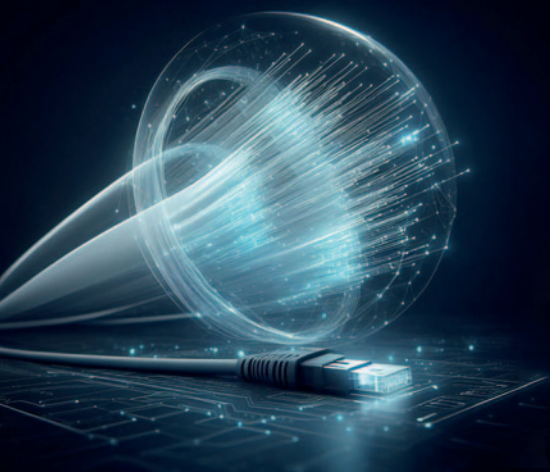
Au plaisir de vous retrouver entre les pages d'un bon livre à la bibliothèque municipale de Bon Repos sur Blavet !

**Cathy Dutrieux**

Responsable de la bibliothèque municipale



## Fibre optique



L'arrivée de la fibre est une excellente nouvelle pour les habitants de notre commune. En effet, jusque-là limités par des connexions internet lentes et instables, les habitants vont pouvoir bénéficier d'une connexion haut débit fiable et performante.

Grâce à la fibre optique, nous pourrions surfer sur internet à grande vitesse, regarder des vidéos sans interruption, travailler à distance plus efficacement ou encore profiter de services de téléphonie et de télévision de qualité.

L'arrivée de la fibre en zone rurale est donc une véritable révolution numérique qui va transformer en profondeur nos territoires en les rendant plus attractifs et compétitifs. Une avancée indispensable

pour réduire la fracture numérique qui nous sépare des zones urbaines et pour permettre à tous de profiter des avantages du monde digital.

En 2024, les travaux de mise en place de la fibre concerneront les parties centre et Est de Laniscat.

Néanmoins pour assurer le bon fonctionnement de ce réseau, il convient à tous ceux qui possèdent des parcelles jouxtant les lignes de vérifier chaque année que les branches ne viennent pas entraver celles-ci. L'élagage des branches est indispensable si nous voulons tous profiter des avantages de la fibre.



## Chats errants

Des chats errants se multiplient dans nos communes. Face aux nuisances constatées par plusieurs citoyens, la Mairie a demandé aux conseillers communaux de se mobiliser. 2 référents se sont proposés : Ludovic Vicent et Germaine Murzeau.

**L'adresse mail est active depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**  
**[ludovic.vicent@bonrepossurblavet.bzh](mailto:ludovic.vicent@bonrepossurblavet.bzh)**

Le rôle des référents : recueillir les plaintes des habitants, se mettre en lien avec une association animalière pour avoir des pièges « amis des chats », recenser le nombre de chats

errants, faire en sorte d'en assurer leur stérilisation.

Votre rôle en tant que citoyen : faire stériliser vos chats, arrêter de nourrir les chats errants, nous contacter à l'adresse ci-dessus, nous aider à les recenser et à poser des pièges permettant de les attraper sains et saufs pour la stérilisation, si vous en adoptez ; les stériliser à vos frais.

En envoyant un mail en mairie, celui-ci sera transféré directement aux référents de la commune qui géreront la demande.

## Du côté de Perret

### Ce qui nous fait vivre ensemble

Les spectacles grandioses de l'été, les expositions à l'abbaye, les repas solidaires, les randonnées, les rencontres sur autant de thèmes que nous avons d'imagination :

- Le défilé déguisé du 14 juillet
- Les concerts
- Un verger partagé (Association Pen-Reth)
- Un florilège de sorties, d'animations pour toutes et tous
- Le chantier avec les bénévoles de l'association Concordia
- Un petit musée extérieur, charrue,

pressoir, tonneau, broyeur de pommes

- Les décorations de Noël

### Un grand projet

En lien avec la CCKB, des rencontres avec les habitants des 23 communes pour échanger sur leur vie quotidienne, culturelle, sociale, leurs préoccupations et leurs envies ont eu lieu en 2023, le retour de ces témoignages apportera les réflexions nécessaires pour travailler sur des projets futurs.

### Dans nos rues

La rue P'tit Anne, inaugurée le 3 juin.

Anne Guillemot qui a été maire durant deux mandats en 1989 et 2008 ainsi

qu'adjoindue en 1995 et en 2001 et également conseillère municipale lors d'un autre mandat.

Nous lui devons bien cela...

Le petit préau de la commune déléguée de Perret, dans la cour de la mairie, sera prochainement rénové après le retrait des anciennes toilettes de l'école des filles.

Face au vieillissement de nos maisons et bâtiments communaux, un entretien s'avère indispensable dans l'année 2024.

Nous continuons la plantation de fleurs et de plantes peu gourmandes en eau.

## Affaires sociales

Le CCAS de Bon Repos sur Blavet continue au fil du temps d'élargir son champ de missions.

Outre l'organisation annuelle du repas des aînés, le CCAS a développé des partenariats avec des complémentaires santé pour offrir à la population un meilleur service à un moindre coût. Des conventions ont ainsi été passées avec l'assureur AXA et la Mutuelle Familiale. Tous les renseignements sont disponibles auprès des mairies.

Le CCAS a également passé convention avec Présence Verte pour l'assistance à domicile en cas de chute. Là aussi, des tarifs préférentiels sont proposés aux habitants de la commune.

Le portage de repas à domicile est maintenant entièrement assuré par la maison St Joseph de Gouarec. Le CCAS prend à sa charge le surcoût des repas (pris auparavant par la commune).

En 2023, pour la seconde année, le CCAS en collaboration avec les communes de Gouarec et de Plounévez-Quintin a organisé la « Semaine Bleue ».

L'objectif de cet évènement est de proposer des temps de rencontres, d'ateliers, d'animations rassemblant les différentes générations d'âge (enfants, adultes, séniors). Le CCAS prévoit de rééditer l'édition de la semaine bleue en 2024 avec les communes précitées.

Le CCAS est l'organisme qui a pour mission de venir en aide aux personnes en grande difficulté, d'accompagner, de conseiller et d'orienter vers les dispositifs et partenaires adéquats au regard des situations qui lui sont rapportées.

Contact auprès des mairies et permanence de l'adjoint le lundi après-midi et jeudi matin.

Reçoit sur rendez-vous (mairie ou domicile) si besoin.

### Calendrier 2024

- Repas des aînés le samedi 20 avril à la salle des fêtes de St Gelven.
- Semaine Bleue première semaine d'octobre.



## Rénovation Habitat et Energétique

Plusieurs programmes et dispositifs vont être mis en place courant d'année 2024 sur le territoire de la CCKB :

- visites des logements à la demande (Alecob, Locaux Moteurs)
- nouvelles dispositions d'aide par l'ANAH (prime Rénov, prime Adapt)
- accompagnement renforcé pour la rénovation énergétique
- lutte contre la précarité énergétique (Fonds Zéro Abandon, Compagnons Bâtisseurs de Bretagne)
- programme Zéro Exclusion Energétique pour les foyers modestes et très modestes.

### Pour tous renseignements :

- contacter la mairie et demander l'adjoint aux affaires sociales
- ou directement l'ALECOB au 02 98 99 27 80 et [contact@alecob.org](mailto:contact@alecob.org)

## La CCKB en bref

### Fibre optique : de nouvelles communes connectées

Pour amener le Très Haut Débit (THD) à l'ensemble des usagers, le déploiement de la fibre optique avance. Portée par Mégalis Bretagne, la construction du réseau permet à de nouvelles communes du territoire de la CCKB de recevoir la fibre. À ce jour, 4741 prises ont été commercialisées. Soit autant de logements, de locaux professionnels, d'exploitations agricoles, qui peuvent bénéficier ainsi du THD pour leurs usages d'internet au quotidien. Cette année, de nouvelles communes du territoire vont à leur tour recevoir la fibre optique. Avec l'objectif affirmé par Mégalis Bretagne de parvenir à 100% des locaux fibrés en 2026. Suivez le déploiement de la fibre optique dans votre commune, en ligne à l'adresse :

<https://eligibilite-thd.fr/cartographie/THDB/offre/FTTH>

### La CCKB optimise le tri des déchets

Face à l'urgence climatique, on en fait plus pour le tri et le recyclage. Ce printemps, tous les foyers de la CCKB vont être dotés d'un sac cabas pour la collecte des déchets recyclables. Ces sacs cabas, réutilisables, seront à retirer, gratuitement, auprès de votre Mairie. Ils remplacent les sacs jaunes qui ne seront plus distribués. C'est dans ce sac cabas, désormais, que vous déposerez vos déchets recyclables (tous les emballages en plastique, les papiers, briques et emballages en carton, les emballages en métal). Afin de les déposer (vides, en vrac et séparés) aux points d'apport volontaire, dans les bacs à couvercle jaune, réservés au tri sélectif. En outre, cette année, pour les usagers n'ayant pas de jardin, la mise en place de composteurs partagés va être expérimentée dans plusieurs communes.

### Des animations dans les bibliothèques

Envie d'animations ? Rendez-vous dans les bibliothèques du territoire. En partenariat avec la CCKB et la DRAC Bretagne, la Bibliothèque des Côtes-d'Armor (BCA) a concocté un

programme itinérant, sur le thème des chemins du Kreiz Breizh. Depuis l'automne, vous pouvez profiter d'ateliers, de spectacles ou encore de formations. Venez aussi découvrir une exposition créée à partir d'ateliers photos et d'écriture, présentée tour à tour jusqu'en juin dans 6 communes :



Bon Repos Sur Blavet (Laniscat), Lanrivain, Maël-Carhaix, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem et Trébrivan. Retrouvez le programme détaillé et les coordonnées des bibliothèques sur le site de la CCKB, à l'adresse <https://www.kreiz-breizh.fr/programme-animations-en-bibliotheques-cdli/>.



## **Plan local d'urbanisme Intercommunal & Habitat (PLUi-H)**

Point de départ de l'élaboration du futur document d'urbanisme, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh a décidé le 7 décembre 2023 de prescrire l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) sur l'intégralité de son territoire.

### **Le PLUi-H : C'est quoi ?**

- Un projet politique intercommunal visant à harmoniser l'aménagement des communes pour les 10-15 ans à venir.
- Un projet collectif construit à 23 communes visant à définir une stratégie de développement et à organiser la vie en Kreiz Breizh.
- Un projet règlementaire comportant des règles d'urbanisme justifiées et applicables à tous, au service d'une meilleure gestion de l'espace.
- Un projet volontariste dans le champ de l'habitat, visant à répondre aux besoins de tous.

Le P.L.U.I.-H. se déroulera en 5 phases : le diagnostic territorial, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), le règlement et les OAP (Orientations, Aménagements et Programmation), l'arrêt du projet de PLUi-H par le conseil communautaire et les conseils municipaux, l'approbation du PLUi-H.

D'une durée prévisionnelle de 5 ans, l'élaboration du P.L.U.I.-H. se déroulera en 5 phases : le diagnostic territorial, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), le règlement et les OAP (Orientations, Aménagements et Programmation), l'arrêt du projet de PLUi-H par le conseil communautaire et les conseils municipaux, l'approbation du PLUi-H.

L'élaboration de ce document fera l'objet d'une concertation tout au long de ces différentes phases.

## **Culture**

### **La mise en œuvre du Pacte de développement culturel**

En juin 2022, la CCKB a signé, pour une période de 4 ans, un Pacte de développement culturel avec le Département des Côtes-d'Armor, la Région Bretagne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Cela a permis la naissance et la mise en œuvre de nombreux projets. Parmi eux, les « Portraits du

Kreiz Breizh » ont permis d'aller à la rencontre des habitantes et habitants du Kreiz Breizh pour échanger sur leurs vies quotidienne, culturelle et sociale, sur leurs problématiques, idées, initiatives. Peut-être avez-vous vu, par exemple, passer la grande cariole rouge de la compagnie artistique Ocus ? Les restitutions de l'enquête auront lieu en septembre 2024. Surveillez l'actualité pour connaître le programme détaillé !

### **Démos Kreiz Breizh, l'orchestre invité à la Philharmonie de Paris et préparation d'un Démos Kreiz Breizh #3**

Les jeunes musiciens de la CCKB inscrits dans le projet DÉMOS arrivent cette année à la fin de leur parcours de 3 ans.

Initiés au chant, à la danse et à la pratique de l'orchestre depuis l'automne 2021, les 100 enfants du projet sont encadrés par 25 professionnels, musiciens, chefs de chœurs, intervenantes danseuses, référents éducatifs et leur chef d'orchestre, Aurélien Azan Zielinski.

Regroupés par familles instrumentales, les groupes Démos basés à Rostrenen, Plouguernevel, Glomel, Maël-Carhaix, Saint-Nicolas-du-Pélem, Gouarec et Bon-Repos-sur-Blavet se retrouvent chaque mois et demi pour répéter en grand orchestre sur l'une des communes de la CCKB.

En avril prochain, les enfants vont aller à la rencontre de leurs homologues à Thouars afin de préparer une œuvre spécialement écrite pour ces deux orchestres par le compositeur breton Benoît Menut. Cette œuvre intitulée « Libertés » sera créée à la Philharmonie de Paris le 21 juin, jour de la fête de la musique.

En septembre prochain se mettra en place sur les communes de la CCKB un nouvel orchestre Démos ; il permettra à une centaine d'enfants du territoire d'avoir accès à ce dispositif sur la période 2024-2027 et à la CCKB d'ancrer dans la durée un partenariat initié depuis 2018 avec la Philharmonie de Paris.

### **30 ans de l'École de Musique, Danse et Théâtre du Kreiz Breizh, l'enseignement artistique organisé à l'échelle de la CCKB et pour ses habitants**

C'est fin 1993 que la première structure nommée alors École de Musique du Pays Fisel a été créée. Portée par une équipe de bénévoles impliqués et avec des effectifs croissants d'année en année, l'initiative a conduit la CCKB à prendre en charge en 2002 une compétence sur l'enseignement

artistique et a épaulé l'école pour son développement : école de musique à l'échelle de la CCKB d'abord, puis école de musique et de danse en 2008, accueil du théâtre en 2014 et pilotage du projet d'orchestre DÉMOS à compter de 2018.

La progression quantitative (11 sites d'enseignement sur les communes de la CCKB, 650 élèves jeunes et adultes, équipe de 45 salariés) et qualitative (variétés des contenus proposés, formation de l'équipe, dynamique projets animant le territoire) conduit aujourd'hui l'EMDTKB vers l'obtention d'une labellisation par l'État.

Pour fêter ses 30 ans, l'école a programmé 30 projets sur la saison 2023-24. Elle se compose de concerts, spectacles, auditions, stages, fest-noz et différents rendez-vous permettant aux différentes générations qui se succèdent au sein de l'école de se retrouver et de venir à la rencontre des habitants du territoire. Retrouvez le programme sur [www.emdtkb.org](http://www.emdtkb.org).

### **Le Cri du Kreiz Breizh : l'agenda culturel de la CCKB**

Vous souhaitez connaître toutes les manifestations culturelles qui ont lieu près de chez vous ?

Vous aimeriez promouvoir l'événement que vous organisez dans votre commune ?

Connectez vous sur <https://cckreibreizh.cridelormeau.com/>

## **Économie**

Le dynamisme économique que connaît la CCKB depuis plusieurs années désormais, notamment en lien avec l'aménagement à 2x2 voies de la RN164 et la reconnaissance du territoire, s'est poursuivi en 2023. Ainsi, le service développement économique a reçu et accompagné 38 porteurs de projet, et 17 projets d'investissements ont bénéficié d'une subvention de la CCKB pour un montant total de 142 602,21 €. La Région Bretagne, dans le cadre du PASS Commerce et Artisanat, cofinance une partie de ces projets à hauteur de 42 156,58 €.

La commercialisation des lots à bâtir économique s'est poursuivie, notamment sur le parc d'activités économiques de Kerjean à Rostrenen et du Ruellou à Saint-Nicolas-du-Pélem.

La CCKB a également engagé un programme pluriannuel de travaux dans ses parcs d'activités, sur les parcs d'activités de Pen Ar Hoat à Bon-Repos-sur-Blavet et de Pont Rod à Maël-Carhaix.



Les partenariats avec les acteurs de l'accompagnement des porteurs de projet ont été initiés, poursuivis ou renouvelés : la Région Bretagne, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la BGE 22, Entreprendre Au Féminin Bretagne, France Active Bretagne avec le programme Cœur Breizh, le Carrefour des Métiers du COB, le Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc ou encore l'Adesk.

## Agriculture

Pilier de l'économie locale, l'agriculture représente enjeu majeur pour le développement du territoire. Dans ce cadre, la CCKB a poursuivi en 2023 l'accompagnement à l'installation par le versement d'une subvention forfaitaire de 2 000 € à 19 jeunes agriculteurs installés en 2022. Elle a également poursuivi l'accompagnement de structures accompagnant les exploitants agricoles ou porteurs de projet : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Agriculture Paysanne 22, la Fédération des Races de Bretagne, Solidarité Paysans ou encore l'Association des Paysans Producteurs de Gwell.

L'abattoir intercommunal du Kreiz Breizh, situé à Rostrenen et géré dans le cadre du délégation de services publics, en cours de renouvellement, poursuit son développement avec la création d'une salle de découpe fin 2022. La CCKB maintient son fort soutien à cet équipement structurant pour l'agriculture du territoire avec la poursuite d'un programme d'investissements majeur.

## Numérique

En 2023, Anne-Marie BONALDI, conseillère numérique de la CCKB, a poursuivi l'accompagnement au numérique des habitants du territoire, que ce soit dans le cadre de rendez-vous individuels ou d'ateliers collectifs. Elle a ainsi accueilli et conseillé 369 personnes accompagnées en 2023,

52 ateliers réalisés sur l'année,

66 accompagnements individuels,

sur des thématiques telles que la prise en main de l'outil informatique, les bases du traitement de texte, créer et gérer sa boîte mail, les fondamentaux d'internet, etc.

Des ateliers sur la prise en main des smartphones ont également été organisés en partenariat avec Orange. Ils seront renouvelés en 2024.

**Des Ateliers Collectifs (sur inscription)**  
Du matériel peut être mis à disposition le temps des ateliers pour les personnes non équipées

**Parcours Découverte**  
Pour toute personne, quel que soit son niveau, souhaitant s'initier ou reprendre les bases de l'informatique, sous forme d'un parcours progressif de 4 à 6 ateliers

**Ateliers Thématiques**  
Pour toute personne souhaitant approfondir sa culture numérique sur des sujets variés, développer ses compétences et gagner en autonomie

**Des permanences (sur rendez-vous uniquement)**  
Dans votre commune, des créneaux réservés à l'accompagnement individuel, pour vous aider à la prise en main d'un équipement (ordinateur, tablette ou smartphone), résoudre un problème ponctuel ou accompagner une démarche en ligne

La conseillère numérique de la CCKB est à votre disposition et ses services sont gratuits. N'hésitez pas à lui téléphoner pour toute information ou pour prendre rendez-vous.

Anne-Marie Bonaldi Tél : 06 72 67 75 39 02 96 29 18 18  
E-mail : anne-marie.bonaldi@cckb.bzh

CCKB Communauté des communes du Kreiz-Breizh  
Blanchecroix  
Conseiller Numérique France

**Ateliers numériques**  
Découvrez tout le potentiel du digital

Parce que le numérique n'est pas toujours une évidence, nous vous proposons des cours collectifs gratuits pour progresser dans vos usages.

**4 ateliers pour prendre en main son smartphone ou sa tablette**

Prise en main Smartphone Android  
Protéger ses données personnelles  
Eviter les arnaques en ligne  
Découvrir les réseaux sociaux

**Rostrenen - salle des fêtes**

Mercredi 10 avril - 14h00  
Mercredi 15 mai - 14h00  
Mercredi 05 juin - 14h00  
Mercredi 26 juin - 14h00

Renseignements et inscription (obligatoire) au 06-72-67-75-39 ou anne-marie.bonaldi@cckb.bzh

Conseiller Numérique France  
CCKB Communauté des communes du Kreiz-Breizh

Enfin, le territoire de la CCKB a accueilli un événement numérique majeur en avril 2023, à Rostrenen : le Numérique Ethique Tour fédéré par MAIF.

## Enfance jeunesse

La CAF, la CCKB et les Communes du Kreiz Breizh ont décidé de reconduire leur partenariat pour une politique d'action sociale et familiale sur le territoire, à travers la signature de la Convention Territoriale Globale, se traduisant par un nouveau plan d'actions pour les cinq prochaines années.

Cette démarche partenariale, associant également les services de la Maison du Département et de la MSA, vise à élaborer un projet de territoire en vue d'assurer le maintien, le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, de favoriser l'accès aux droits des habitants du Kreiz Breizh et d'optimiser les interventions des acteurs sur le territoire.

Suite à un diagnostic partagé avec les acteurs locaux, la nouvelle CTG a

inscrit des objectifs communs de développement et de coordination de services et actions, autour de trois enjeux prioritaires :

### La Petite Enfance (0-3 ans)

Objectif : rééquilibrage territorial en nombre de places d'accueil et adaptation des solutions d'accueil aux besoins spécifiques des familles (ex : situation de handicap, insertion professionnelle, horaires atypiques)

- Avec la création d'un poste de Chargé(e) de Coopération Petite Enfance / Parentalité à la CCKB

Aides mobilisables jusqu'à 80% du coût du poste via la CAF et la MSA

- Avec pour mission d'élaborer un diagnostic et d'établir un plan d'actions pour :

- Développer et diversifier les modes d'accueil des enfants sur le Kreiz Breizh

- Rendre accessibles les accueils aux enfants issus de familles modestes ou aux enfants en situation de handicap

- Encourager les services de soutien à la parentalité

### La Jeunesse (12-25 ans)

Objectif : développer l'engagement et l'entreprenariat chez les jeunes, la participation des jeunes dans les décisions locales et encourager l'installation durable des jeunes sur le territoire

- Avec la création d'un poste d'Animateur-trice Jeunesse Terrain à la CCKB

Aides mobilisables jusqu'à 50% du coût du poste via la Prestation de Service Jeunes de la CAF

- Au côté de l'animatrice jeunesse du MRJC, pour mailler l'ensemble du territoire, et dans l'objectif : d'aller vers les jeunes, les informer, les orienter, les mobiliser et les accompagner dans leurs projets

- Avec l'organisation de stages de formation « comment faire participer les jeunes » à destination des élus

- Avec la coordination du Collectif Acteurs Jeunesse du Kreiz Breizh en vue de :

- Rééditer et améliorer le premier Forum Jeunesse de 2023

- Construire une communication structurée des offres et services envers les jeunes du Kreiz Breizh



## Logement

Objectif : augmenter le nombre de logements décents et prévenir les expulsions en raison d'impayés de loyer

- Avec l'organisation de sessions d'informations sur la non-décence du logement et la prévention des impayés de loyer auprès des élus, propriétaires et locataires
- Avec la possibilité pour les partenaires locaux de faire remonter les diagnostics à la CAF et pour la CAF, de les prendre en compte pour qualifier la non-décence d'un logement
- Avec une étude ciblée des droits CAF des ménages suivis dans le cadre de la Cellule Mal Logement

La mise en œuvre du plan d'actions démarre, ce mois-ci, avec la mobilisation de différents partenaires pour élargir le Collectif Acteurs Jeunesse du Kreiz Breizh, et prochainement, avec le lancement des deux offres d'emploi : animateur.trice jeunesse terrain et chargée.e de coopération petite enfance/parentalité au sein de la Communauté de communes.

## Environnement

L'atlas de la Biodiversité, qui a vu le jour en 2021 s'est clôturé en 2023. Ce travail a permis à la CCKB d'établir un état des lieux de la faune et de la flore qui se trouve sur son territoire. Des rapports de synthèses d'enjeux biodiversité sont désormais disponibles sur le site internet de la CCKB sous l'onglet « Atlas de Biodiversité ». Des rapports communaux ont également été rédigés avec une présentation de la commune et de ses enjeux en terme d'habitats et de biodiversité. Ces rapports sont disponibles auprès du service environnement de la CCKB. La CCKB continue de s'engager sur la biodiversité avec un nouveau programme de 2024 à 2026 où elle étudiera plus en profondeur les continuités écologiques : c'est l'étude de la connexion entre les différents lieux de vies où vivent les espèces, animales et végétales, pour leur permettre de se déplacer pour se nourrir et se reproduire. Ce travail permettra aussi de continuer l'organisation

d'événements grands publics sur la sensibilisation à l'environnement, partout sur le territoire.

En juin 2023, la CCKB a organisé une journée santé/environnement sur la thématique des éco-émotions (éco-anxiété) à destination du grand public. Cette journée, née d'un partenariat entre le pays COB, via le contrat local de santé et Anthony Delcambre, médecin généraliste de Rostrenen a eu lieu sur le site de St Antoine à Lanrivain et fut une vraiment une réussite. Pour 2024, un programme santé/environnement sera proposé en juin et notamment le weekend du 8/9 juin, sur la thématique de l'alimentation durable. Des ateliers à destination de publics variés et ciblés auront lieu durant tout le mois de mai sur cette thématique.

MAEC : après des mois de doute, l'État a confirmé que l'intégralité des demandes éligibles MAEC déposées en 2023 en Bretagne serait honorée. Cela représente un montant de 1,5M€ pour le territoire CCKB. La campagne de contractualisation est ouverte pour 2024. Dans le cadre de la PAC, les MAEC visent à rémunérer des pratiques plus vertueuses en matière d'environnement. Un diagnostic agroécologique est à réaliser pour chaque engagement. Renseignements auprès de la CCKB : Florian Michelet, Technicien PAEC au 06 70 98 31 72.

Vous souhaitez vous impliquer dans les projets d'énergies renouvelables du territoire, faites-le nous savoir ! La CCKB impulse la création d'un collectif en partenariat avec l'ALECOB et l'association Taranis ; contact : Sylvain LE HELLEY, chargé de mission transition énergétique au 07 50 66 74 22.

La CCKB porte depuis 2022 le programme Breizh Bocage qui vise à préserver, valoriser et densifier le maillage de haies bocagères.

Près de 10 kilomètres de nouvelles haies et talus ont été créés cet hiver pour répondre aux enjeux agricoles, climatiques, biodiversité et qualité de l'eau et de préservation de nos paysages. Les fermes intéressées peuvent se manifester pour bénéficier de plantations l'hiver prochain.

La préservation du bocage passe également par un entretien des haies de qualité afin de permettre son renouvellement et la valorisation de cette ressource en bois. La CCKB accompagne l'émergence d'une filière de valorisation du bois des haies gérées durablement. Renseignement auprès de la CCKB : Erwan le Corre, technicien bocage au 06 07 25 91 66.

## Précarité énergétique

### La CCKB s'engage dans la lutte contre la précarité énergétique !

Dans ce cadre, elle a signé une convention de partenariat avec la Fondation Abbé Pierre pour être plus efficace. Aussi, en 2023, différentes actions ont été mises en place :

- La mise en place de visites Energies par l'ALECOB, c'est-à-dire, une visite à domicile gratuite pour les ménages très modestes, qui permet de faire un premier diagnostic du logement et de la situation sociale du ménage (factures d'énergie, consommation, usages ect). Durant cette visite, de premiers petits équipements peuvent être installés (rideaux thermiques, joints de portes...). Cette visite est à destination des propriétaires occupants et des locataires.

Pour bénéficier d'une visite à domicile vous pouvez contacter l'ALECOB au 02 98 99 27 80.

- Convention avec les Compagnons Bâtisseurs Bretagne pour la réalisation de petits travaux ou travaux d'urgence dans le logement,

- Les Locaux Moteurs, sont des habitants relais du territoire. Ils sillonnent le territoire du Kreiz Breizh, via un porte à porte, en 2024 pour vous apporter des informations sur les aides disponibles pour améliorer le confort dans votre logement,

- Le territoire de la CCKB et la ville de Rostrenen sont également lauréats depuis juin 2023 du programme Stop Exclusion Énergétique, qui permet d'accompagner 55 ménages dans leur projet de rénovation énergétique.

- Pour toutes vos questions liées à la rénovation énergétique, un seul contact, l'ALECOB : 02 98 99 27 80.



# Les associations



## L'Amicale Laïque

L'amicale laïque est une association qui permet de récolter des fonds afin de financer les activités des enfants de l'école.

Lors de cette année scolaire, Edwige Renaud de l'Ident' terre est intervenue pour des ateliers nature dans les classes de maternelle et CP/CE. Les enfants de la classe de CPCE1CE2 vont faire plusieurs séances d'escalade. La classe des CM fera voile.

L'amicale laïque finance également les livres et divers abonnements.

La soirée crêpes de novembre dernier a connu un grand succès avec plus de 500 personnes. Nous remercions tous les bénévoles et également les personnes venues manger des crêpes.

Une vente de sac isotherme avec le dessin des enfants de l'école a été réalisée. Des sacs sont encore disponibles à la vente (garage COATRIEUX et mairie).

Le père Noël a gâté les enfants à l'issue du spectacle du 17 décembre. De nombreux cadeaux ont été offerts

à chacune des 3 classes.

La prochaine action de L'amicale est le jarret frites du 16 mars avec son traditionnel concours du cri du cochon, suivi de la kermesse en juin

L'ensemble du bureau vous offre ses meilleurs vœux pour 2024

*Frédérique LE PECHOUR,  
présidente*

*Cynthia QUÉRO,  
vice-présidente*

## Les Compagnons de l'Abbaye de Bon-Repos

L'année 2023 a été riche en créations !

- Simon AUGADE est parti à l'Assaut de l'abbaye.

- L'Association des Compagnons vous a transporté dans le monde méconnu des cartes à jouer avec une exposition originale créée par l'équipe. Enfin lors de « Noël à Bon-Repos », Mich Mao nous a invité dans son univers coloré.

**Noël à Bon-Repos c'est :**

3 564 visiteurs, près de 200 litres de vin chaud, des centaines de brochettes de guimauves !

### Nos projets pour 2024

- Une résidence de création avec l'artiste Mathieu DAGORN qui apportera son regard sur le monument. quatre installations dans le cloître reprendront les marqueurs de 4 temps forts de l'histoire du lieu.

- L'exposition La Fabric de l'auteur-illustrateur jeunesse Chirstian VOLTZ plongera le visiteur dans un atelier foisonnant fait de bric et de broc, un univers singulier rempli de poésie.

- Des rendez-vous qui viendront ponctuer la programmation : concerts, ateliers familles, visites guidées thématiques...

L'association tient tout particulièrement à remercier l'ensemble de ses adhérents et bénévoles qui participent activement à la vie de l'association et à la réussite de ses projets.

Elle remercie aussi vivement la commune pour son soutien constant.



### Association des Compagnons de l'Abbaye de Bon-Repos

Email : [abbaye.bon-repos@wanadoo.fr](mailto:abbaye.bon-repos@wanadoo.fr)

Téléphone : 02 96 24 82 20

Site Web : [www.bon-repos.com](http://www.bon-repos.com)

Adresse : 15 rue de l'Abbaye,  
22570 Bon Repos sur Blavet (Saint-Gelven)





## Sous les chênes de Corot

### Mai

Une année 2023, riche en événements et cela grâce à la participation de bon nombre d'entre vous.

Sur le thème des anecdotes de mariage et de la récolte des témoignages, il a été réalisé un courtmétrage

avec, comme acteurs, les gens de la commune.

### Juillet

L'été se poursuit avec les noces de Chypre et le délirant spectacle de l'Inopinée Cie.

### Août

Une exposition d'artistes plasticiens.

### Septembre

Les journées du patrimoine avec

l'exposition Hosties.

Je remercie les personnes participantes à ces projets ainsi que les membres de Ciné Breizh de Rostrenen.

Les projets en cours, les noces de laine avec le concours d'associations et des habitants de la commune.

Les dates ne sont pas encore fixées mais des idées émergent et prennent forme autour de l'environnement, des loisirs et de la fête.



### Mon Epi Entre Vous & Nous c'est quoi ?

C'est une épicerie participative gérée par des adhérents pour les adhérents. Chaque famille paie une cotisation annuelle (10 € en 2023). L'épicerie vend sans marge, à des prix attractifs. L'approvisionnement se fait chez un grossiste et surtout auprès de producteurs locaux qui proposent des produits laitiers, des conserves de viandes et de la viande sous vide, des légumes frais, des pâtes paysannes, de la bière, du cidre, de la limonade, du jus de pommes, des pommes et compotes, des produits lactofermentés, de la farine de blé et de sarrasin et bientôt du pain paysan...

L'épicerie se situe à la Maison des Associations de Laniscat. Elle est ouverte le mardi de 17h00 à 20h00 et le samedi de 10h00 à 13h00. Pour vos achats, passez directement à l'épicerie ou faites-les en ligne. Un bar fonctionne aux heures d'ouverture pour encore plus de convivialité.



### Pour vos commandes :

[www.monepi.fr/monepientrevousetnous](http://www.monepi.fr/monepientrevousetnous)

Ou passez-les en venant à l'épicerie.



## Saint-Gelven Loisirs

Cette année 2023 a été tout d'abord marquée par l'exposition CHARB, du 11 au 19 février, exposition itinérante mise à disposition par l'association Lannaon de PLOUGUERNEAU et ce avec la participation de la CCKB et de la mairie de BON REPOS SUR BLAVET.



Cette exposition rend hommage à Stéphane CHARBONNIER dit CHARB, dessinateur satirique et journaliste, victime de l'attentat de Charlie Hebdo du 7 janvier 2015.

Un grand nombre de visiteurs se sont déplacés durant cette semaine !

Cette première exposition nous a donné l'envie de renouveler l'expérience.

Il nous reste quelques exemplaires du livret édité lors de l'évènement au prix de 6 €.

À pâques nous avons fait notre traditionnelle chasse à l'œuf, avec la participation d'une cinquantaine d'enfants, les nombreux œufs en chocolat ont été découverts autour de la chapelle Notre Dame des Champs, le tour en calèche de « Roule Coule » a également été un moment fort pour tous ses joyeux bambins !

Comme à l'habitude enfants et parents se sont retrouvés à la salle des fêtes afin de partager un pot de l'amitié.

**Le Rendez vous est donné cette année, le dimanche de Pâques, le 31 mars à 10h30.**

Fin avril, suite à l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu :

Président : Sébastien MOY  
Vice président : Benoît LE HELLEY  
Trésorier : Jean Yves QUÉRO  
Trésorier adjoint : Michel ANDRÉ  
Secrétaire : Armelle AMAT  
Secrétaire adjoint : Sébastien RANNOU.

Le 25 novembre dernier nous avons organisé notre repas choucroute, au profit de l'association RAYON DE SOLEIL.

Grâce à votre participation, nous avons pu remettre cette année un chèque de 1 400 €.

Michel SÉRANDOUR, le président de RAYON DE SOLEIL, a, pour l'occasion souligné l'importance de ces dons, sans quoi, l'association ne pourrait faire face à une demande malheureusement très forte et un rayon d'action qui s'est agrandi au cours de ses dernières années.

Je tiens à souligner le lien fort que nous avons avec l'association RAYON DE SOLEIL, car en 2006, à l'initiative de Michel ANDRÉ, alors Maire de la commune et membre actif de SAINT GELVEN LOISIRS nous a suggéré d'organiser un repas où les bénéficiaires seraient reversés à l'association RAYON DE SOLEIL. À cette époque la jeune association suivait une famille de notre commune, et Michel SÉRANDOUR sollicitait la mairie afin d'obtenir une subvention. De par ces circonstances nous avons été la première association à organiser un repas à son profit et nous continuons depuis.

Enfin je tiens à souligner l'engagement de tous les bénévoles, ceux de la première heure, et les nombreux nouveaux. Je suis persuadé que l'épanouissement de chacun passe par ces petits moments passé ensemble.

De nouvelles activités ou manifestations peuvent être mises en place cette année ou dans les années à venir. N'hésitez pas à nous rejoindre et à partager vos idées, l'association n'est pas réservée qu'aux personnes de SAINT GELVEN.

*Sébastien MOY*



# Les Racines d'Argoat



Malgré des conditions météorologiques peu favorables la première semaine, c'est plus de 15 300 spectateurs intrépides qui ont assisté avec émerveillement au son et lumière de Bon-Repos. Prouvant que même la pluie ne peut éteindre notre feu. S'en est suivi trois soirées à guichet fermé. 6 dates sont prévues pour 2024, dont une en juillet : **31 juillet, et le 2,3,7,9 et 10 août 2024.**

La nouvelle scène de La Grande Foire a été un sacré challenge qui a été relevé haut la main. Pendant 20 minutes, le spectateur était plongé dans l'ambiance d'une vaste foire médiévale. Afin

de peaufiner au mieux cette nouvelle création, des modifications scénaristiques seront apportées en 2024. Nos cavaliers et nos combattants s'entraient déjà. Sinon, des améliorations seront apportées au niveau des effets spéciaux, avec la mise en place d'une nouvelle équipe de bénévoles !

Un grand merci aux 500 bénévoles de l'association qui rendent possible ce magnifique projet.

Le Printemps de Bon-Repos a également connu un grand succès et sera reconduit cette année. Il se

déroulera le **dimanche 26 mai 2024**. L'occasion de découvrir différentes structures et associations et de profiter gratuitement d'animations et de démonstrations.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de la traditionnelle **Assemblée Générale** qui aura lieu le **samedi 6 avril 2024** à la salle des fêtes de St Gelven.

**Association Racines d'Argoat**

[www.bonrepos.bzh](http://www.bonrepos.bzh)

[racines.argoat@orange.fr](mailto:racines.argoat@orange.fr)

## Les Amis de la chapelle de Rosquelfen

Depuis sa création en juillet 2008, l'association « les amis de la chapelle de Rosquelfen » œuvre à la restauration et à l'animation de l'édifice tant sur le plan cultuel que culturel.

En 2023, il n'y a pas eu de travaux importants, l'accent a été mis sur le plan animation.

C'est tout d'abord le pardon qui a lieu chaque année le premier dimanche de juillet, la cérémonie a été présidée cette année par Mgr Denis Moutel, évêque du diocèse de St Brieuc et Tréguier, suivie du traditionnel tantad, du verre de l'amitié offert par l'association, et du repas servi à la salle des fêtes de Laniscat.

Les artistes locaux ont offert au public une exposition de leurs œuvres dans la chapelle du 6 au 13 juillet ; suivie par 2 randos, dans et autour du village de Rosquelfen, et commentées par Pierre

Jézéquel. Les membres de l'association ont également participé à l'accueil des cyclistes (restauration) du Paris-Brest-Paris lors de son passage à Gouarec.

La chapelle a été ouverte au public les 16 et 17 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine avec la contribution des membres de l'association pour les commentaires et explications.

Enfin, la saison s'est terminée le 29 septembre, avec un magnifique concert de Clarisse Lavanant devant plus d'une centaine de spectateurs, une soirée très appréciée.

La cérémonie de la Toussaint a clôturé l'année 2023.

L'année 2024 verra la poursuite des efforts de restauration et d'animation de la chapelle. La restauration devrait concerner cette fois le mobilier dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le pardon se déroulera comme chaque année le premier dimanche de juillet (qui tombe le 7) suivi d'un repas à Laniscat, puis entre fin juillet-début août, une exposition sur le thème du tissu et de la broderie. Des visites « découverte de Rosquelfen » seront organisées comme l'an passé dans le courant de l'été et les journées du Patrimoine seront une occasion de suivre l'actualité des actions de restauration en cours.

Afin de poursuivre son action, l'association a été habilitée par le fisc à délivrer un reçu fiscal aux donateurs, ce qui permet une réduction d'impôts dans le cadre de la loi en vigueur (66% du don).

Au nom de l'association, je souhaite à chacune et à chacun une belle année 2024 dans la paix et la sérénité.

**Roger Le Panse, président**

# Calendrier des manifestations 2024

## Mars

- 1** **Assemblée Générale**  
Chapelle Rosquelfen
- 15** **Assemblée Générale**  
Entre vous et nous
- 16** **Jarret frites**  
Amicale Laïque Laniscat
- 31** Chasse à l'œuf  
St-Gelven Loisirs

## Avril

- 6** **Repas des chasseurs**  
Laniscat
- 27** **Repas truite**  
Comités d'animations  
Laniscat / Ste-Tréphine

## Mai

- 18 & 19** **Trail**  
Guerlédan

## Juin

- 28** **Kermesse**  
Laniscat
- 30** **Spectacle Inopinée**  
Compagnie Perret

## Juillet

- 3 au 6** **Noces de laine**  
BRSB  
Chapelle Gwirmané
- 7** **Pardon et Repas**  
Chapelle Rosquelfen  
St-Gelven
- 10, 17, 24** **Rando d'été**  
GCL
- 16** **Randonnée découverte**  
Roquelfen P. Jézéquel
- 31** **Son et lumière**  
Bon Repos

- Du 31/07 au 10/08** **Expo Rosquelfen**  
ACR

## Août

- 2 et 3** **Son et lumière**  
Bon Repos
- 4** **Repas chasseurs**  
Perret
- 7 et 10** **Son et lumière**  
Bon Repos
- 13** **Rando découverte**  
Rosquelfen
- 21 et 28** **Rando d'été**  
GCL

## Septembre

- 8** **Vide-Grenier**  
EHPAD Laniscat
- 15** **« Les maîtres des jeux »**  
Entre vous et nous
- 21 et 22** **Journées du Patrimoine**

## Octobre

- 12** **Repas inter-asso**  
Laniscat
- 31** **Halloween**  
Entre vous et nous

## Novembre

- 2** **Repas bénévoles**  
Son et lumière
- 9** **Soirée crêpes**  
Amicale Laïque Laniscat
- 15** **Repas bénévoles**  
Trail à St-Gelven
- 23** **Repas**  
St-Gelven Loisirs

## Décembre

- 8** **« Contes de Noël »**  
Entre vous et nous  
St-Gelven
- 13** **Marché de Noël**  
Laniscat



## **MAIRIE DE BON REPOS SUR BLAVET**

2 place de l'Église - Laniscat  
22570 Bon Repos sur Blavet  
Email : [accueil@bonrepossurblavet.bzh](mailto:accueil@bonrepossurblavet.bzh)  
Site: [www.bonrepossurblavet.bzh](http://www.bonrepossurblavet.bzh)  
Tél. 02 96 36 96 00

## **Mairie de Perret**

Tél. 02 96 24 98 89

## **Mairie de Saint Gelven**

Tél. 02 96 36 95 54

### **Horaires d'ouverture :**

- **Mairie de Laniscat :**  
lundi, mardi et vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h30  
mercredi et jeudi : 9h00-12h30  
samedi : 9h00-12h00 (permanence des élus)
- **Mairie de Perret :**  
mardi : de 14h00 à 17h30  
mercredi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h30
- **Mairie de Saint Gelven :**  
mardi, mercredi et jeudi : de 9h00 à 12h30  
vendredi : de 13h30 à 17h30
- **Agence postale :**  
lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h30  
samedi : de 9h00 à 12h00

